



Personne-ressource : M^{me} Sue-ann Blakely, Programme des produits thérapeutiques(PPT)

Suppléant : M. Mike Lebelle, PPT

N^o de tél. : (613) 954-6744

PROGRAMME DES PRODUITS THÉRAPEUTIQUES

COMITÉ CONSULTATIF D'EXPERTS SUR LA RÉGLEMENTATION DES XÉNOGREFFES le 15 septembre 2000

Compte rendu de la téléconférence

Membres du Comité présents : D^r Michael Gross, président; D^r Lorne Babiuk, D^{re} Michele Bailey, D^r Henry Dinsdale, D^r Paul Greig, D^r Paul Jolicoeur, M. Peter Portlock, D^{re} Jutta Preiksaitis, D^r Bhagirath Singh, D^{re} Rosalie Starzomski.

Membres ad hoc : Professeur Tim Caulfield; D^{re} Lyne Letourneau; D^r Stephen McColl.

Représentants de Santé Canada : M^{me} Kim Hannah, Bureau des politiques et de la coordination (BPC); M. Mike Lebelle, BPC.

Observatrice : M^{me} Marie Hirtle, conseillère en bioéthique.

Ouverture de la séance

On passe en revue les documents envoyés aux membres avant la téléconférence. Ensuite, on fait brièvement le point sur le Plan de participation du public. Santé Canada a retenu par contrat les services de l'Association canadienne de santé publique (ACSP) pour la gestion du processus, de manière à respecter le principe de l'indépendance. L'Association prépare en ce moment des options relatives à certains aspects de la consultation. Santé Canada a mis sur pied des équipes de planification qui ont déjà conclu des contrats de recherche et qui continuent à cerner les questions soulevées par les xénogreffes.

Le Comité discute des modalités de création du Comité consultatif public (CCP). Le

processus de nomination de même que la sélection des membres du CCP s'inspirent des délibérations des participants à l'atelier de planification tenu à Ottawa en avril dernier. Ils ont été communiqués au Comité consultatif d'experts sur la réglementation des xénogreffes (CCE-RX) avant la téléconférence. La sélection définitive des membres du CCP respectera le principe de l'indépendance de ce comité par rapport à Santé Canada.

Les rapports du CCP avec l'ACSP et Santé Canada sont abordés brièvement. On explique que l'ACSP fournit les outils et les services logistiques pour la consultation publique et qu'en raison de son contrat avec Santé Canada, elle doit veiller à ce que les consultations se déroulent correctement et à ce que les commentaires des Canadiens soient recueillis. Cependant, le CCP ne relève pas de l'ACSP, et celle-ci ne filtrera pas l'information qu'il lui transmettra. Le CCP présentera à Santé Canada un rapport contenant l'opinion de la population canadienne sur la xénotransplantation. Certains éléments d'information de ce rapport serviront à élaborer une politique définitive sur les xénogreffes. Les données scientifiques et médicales seront elles aussi prises en considération dans l'élaboration de la politique.

Le Comité estime que les mandats respectifs du CCE et du CCP ne sont pas clairement délimités et qu'il faut les clarifier davantage. Plus particulièrement, il exprime des réserves au sujet du quatrième point du mandat du CCP, qui traite de la formulation de conseils sur les politiques. Les membres du CCE sont d'avis que ces conseils devraient se limiter aux questions ayant trait à la consultation publique. Même si un membre du CCE-RX siégera au CCP à titre d'observateur, le Comité accepte à l'unanimité la suggestion de rencontrer le CCP pour clarifier les rôles et les mandats des deux groupes et pour établir un mécanisme d'interaction.

Le Comité discute de la désignation d'un membre du CCE-RX en tant que porte-parole officiel auprès des journalistes. Le D^r Gross est chargé de remplir cette fonction, et sa nomination est approuvée à l'unanimité. Toutes les communications adressées aux membres du CCE-RX doivent désormais être acheminées au D^r Gross, qui en assurera le suivi.

Le Comité a été invité à commenter de nouveau le document intitulé *Key Issues and Questions to consider for Health Canada's Public Involvement Plan on Xenotransplantation*. Une autre téléconférence pourra être prévue pour discuter plus à fond de ce document.

La téléconférence prend fin à 17h.
Secrétariat : M. Mike Lebelle